

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 10 février 2021 à 19h00, à l'école de Meussia

Réunion ce jour sur convocation à l'ensemble des conseillers par mail du 02/02/2021

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Michel CUINET, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (9 présents)

Excusés : Céline COLAS, Cédric CHARRIERE (2)

Isabelle TISSOT est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour : Achat 0.78 ha sur parcelle B191 (Bien non délimité)

1. Achat 0.78 ha sur parcelle B191 (Bien non délimité)

Mme le Maire explique que la succession de Mme MOREL Odette représentée par Mme MOREL Corinne souhaite vendre la parcelle non délimitée (0,78 ha) qui se trouve dans la parcelle communale B191 d'une superficie totale de 4 ha 65 a 50 ca.

Le prix d'achat avait été fixé par l'ancienne municipalité.

L'ONF était favorable à cette acquisition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'acquérir le bien non délimité pour une surface de 0.78 ha au prix de 1600 euros TTC dans la parcelle B 191 « Perrière »

Le secrétaire de séance,

Isabelle TISSOT

Le Maire,

Isabelle TISSOT